

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 octobre 2025, s'est réuni le Jeudi 6 novembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes de Notre Dame des Millièrès, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

46 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°19

47 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°25

Nombre de membres représentés :

12 délégués représentés jusqu'à la délibération n°24

11 délégués représentés à partir de la délibération n°25

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (à partir de la délibération n°20)
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Claudie	LEGER
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD (à partir de la délibération n°25)
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS

GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre JARRE
Karine MARTINATO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER (jusqu'à la délibération n°24)
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Gisèle MOLLIER	BEAUFORT SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Philippe BRANCHE	CEVINS	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre FAZZARI
Claude DURAY	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Alain REGAUDIAT

Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Simon OUVRIER BUFFET
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : GEMAPI - Participation au titre de l'étude diagnostic-analyse territoriale des usages et ressources en eau – Avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de l'agent chargé d'études ressources en eau avec le SMBVA

Rapporteur : M. le Président

La CA Arlysère et le SMBVA partagent une volonté commune de mettre en place une démarche territoriale de diagnostic et d'actions en faveur du partage des ressources en eau, dans un contexte de nécessaire adaptation face au changement climatique.

Pour Arlysère, ce travail partenarial doit permettre de :

- alimenter les travaux de planification territoriale (SCOT),
- mettre en œuvre une action inscrite au PCAET,
- prendre en compte les objectifs nationaux du Plan Eau (objectif de 10 % du volume d'eau prélevé pour 2030).

Cette démarche de gestion quantitative de la ressource en eau est menée sur le périmètre du SMBVA et de la CA Arlysère, en lien avec les projets en cours ou à venir des autres Syndicats mixtes du territoire (APTV, SISARC) afin de maintenir la cohérence hydrographique.

C'est ainsi que par délibération en date du 26 septembre 2024, la CA Arlysère conventionnait avec le SMBVA afin de bénéficier de la mise à disposition d'un agent chargé d'études ressources en eau, dans le cadre d'une convention de mutualisation de services, à hauteur de 30 % du temps de travail de l'agent, pour les années 2024 et 2025.

Suite à la rencontre de toutes les catégories d'usagers de l'eau du territoire, une collecte des données a été établie afin de dresser un état des lieux de chaque usage : eau potable, hydroélectricité, industrie, agriculture, enneigement, loisirs. Ce travail a été réalisé en interne. Cet état des lieux a été présenté au Comité de pilotage dédié le 19 juin 2025, et des orientations de travail ont été formulées.

Désormais, la seconde étape à mettre en œuvre consiste à :

- approfondir la démarche diagnostic, avec une analyse croisée des différents usages du territoire (spatiale et temporelle), caractériser les ressources en eau du territoire (superficielles, souterraines),
- identifier les perspectives de développement et projets liés à la ressource,
- identifier les zones de tensions actuelles et dans la perspective d'évolution climatique,
- bâtir un plan d'actions : actions d'amélioration des connaissances (ressources), actions de sobriété par usages, bilan des projets liés aux ressources à moyens et long terme.

Cette phase d'étude doit être externalisée, en complément du travail réalisé par la chargée d'études.

Ainsi, pour poursuivre le travail engagé, il convient de :

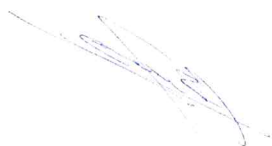
- prolonger par avenant la convention de mise à disposition évoquée plus haut pour une durée d'un an soit jusqu'au 31 décembre 2026.
- participer à la réalisation de l'étude, dont le coût est estimé à 50 000 euros TTC environ

Cette étude peut être soutenue par l'Agence de l'eau à hauteur de 50 %. Les Départements de la Savoie et de la Haute Savoie seront également sollicités. Une contribution d'Arlysère est attendue, correspondant à la partie du territoire située hors du périmètre du SMBVA (Basse Tarentaise et Haute Combe de Savoie), soit 4,6 % du coût de l'étude.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve la participation de la Communauté d'Agglomération Arlysère à l'étude diagnostic et analyse territoriale des usages et ressources en eau à hauteur de 4.6 % du montant net de l'étude (coût de l'étude après déduction des subventions) ;**
- **approuve l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de l'agent chargé d'études ressources en eau, d'une durée d'un an soit jusqu'au 31 décembre 2026 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

